

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise



Mairie de **SERAINCOURT**

Envoyé en préfecture le 22/02/2024

Reçu en préfecture le 22/02/2024

Publié le

ID : 095-219505922-20240220-01-DE



2024/02-01

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL du 20 FEVRIER 2024

Date de convocation : 15 février 2024

Date d'affichage : 15 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février 2024 à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 15 février 2024 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame, le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : Mme MAURICE, M. SCHWEIZER, Mme ENEE, Mme CHABRIT, M. FERREIRA, M. MAURICE, M. DIGAIRE, Mme RAYSSEGUIER, M. BALLOT, Mme REUSSARD, M. SIMON, M. VINOLAS.

Absents ayant donné pouvoir :

M. ARDITTI à Mme RAYSSEGUIER
Mme SCHEMBRI à M. SCHWEIZER
Mme LOZACH à Mme MAURICE

Ouverture du Conseil à 19h30

Mme le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Mme RAYSSEGUIER est élue secrétaire de séance.

DEMANDES DE SUBVENTIONS A TOUS LES ORGANISMES : ETAT, PNR, REGION, DEPARTEMENT, DSIL, DETR, CRTE/FONDS VERT et DRAC

Mme Le Maire explique que pour tous les dossiers de subventions aux organismes précités, il convient d'établir une délibération pour chacun d'eux

Vote : approbation à la majorité



Le Maire
Anne-Marie MAURICE